

Département de l'Ain

REPUBLIQUE FRANCAISE

Arrondissement de Belley

Liberté, Egalité, Fraternité

Canton de Lagnieu

SYNDICAT MIXTE

BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

**Objet de délibération :**

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS*

**Budget primitif 2026**

du Conseil syndical

**Séance du 10 février 2026 à 18h00**

Sous la Présidence de M. Alexandre NANCHI, Président, sont présents 57 délégués sur 82, convoqués le 28 janvier 2026.

Etaients présents :

*CC Plaine de l'Ain* : Mesdames Céline AGUERSIF, Claire ANDRÉ, Estelle BARBARIN, Danielle BERRODIER, Béatrice DALMAZ, Eliane NAMBOTIN, Valérie PERRACHON, Françoise VEYSSET-RABILLOU, Marie-Françoise VIGNOLLET, Jocelyne LABARRIERE, Véronique CORNA, Messieurs Gilbert BOUCHON, Joël BRUNET, Guy CAGNIN, Morgan CORNEFERT, Eric BEAUFORT, Christian de BOISSIEU, Patrice FREY, Alexandre NANCHI, Pascal VETTARD, Philippe DEYGOUT, Emmanuel GINET, Christian LIMOUSIN, Vincent MANCUSO, Lionel MANOS, Jean-Luc VIBERT, Alain TÊTU, Gabriel FOURNIER, Thierry LADREY, Serge MERLE, Denis SOUCHON, Laurent REYMOND-BABOLAT, Gilberto GRECO, Laurent ROBERT et Roelof VERHAGE.

*CC de la Côtère à Montluel* : Madame Sylvie OBADIA, Messieurs Philippe BELAIR, Clément BOYER, Franck GENILLON, Pierre-Yves GERARD, Bernard LAVIRE et Patrick MEANT.

*CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon* : Mesdames Myriam FANGET, Joëlle MARION, Jacqueline PIPERINI, Messieurs Christian BATAILLY, Vincent BOURDEAUDUCQ, Cyrille DUMOULIN, Jean-Michel BOULMÉ, Jean-Noël POUPLIER et Eric TEYSSIER.

*CC Miribel et Plateau* : Madame Christine FRANCOIS, Valérie POMMAZ, Messieurs Joël AUBERON, Xavier DELOCHE, Jean-Pierre GAITET et Pierre GOUBET.

Ont donné pouvoir :

Daniel MARTIN (CC Plaine de l'Ain) à Alexandre NANCHI (CC Plaine de l'Ain)

Pascal PAIN (CC Plaine de l'Ain) à Eric BEAUFORT (CC Plaine de l'Ain)

Sont excusés :

*CC Plaine de l'Ain* : Messieurs Jérôme DOCHE, Giacomo VALERIOTI et Jean-Luc RAMEL.

*CC de la Côtère à Montluel* : Mesdames Catherine FRANGIONE, Andrée RACCURT, Messieurs Philippe FERRAND et Philippe POIRSON.

*CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon* : Mesdames Anne BOLLACHE, Monsieur Pierre BELY.

*CC Miribel et Plateau* : /

Est élue secrétaire de séance : Mme Béatrice DALMAZ (C.C. Plaine de l'Ain)

Le Président expose qu'afin de permettre un fonctionnement efficace du syndicat, il s'avère nécessaire d'établir le budget primitif 2026

Il s'élève en recettes et dépenses à la somme de 269 905 € pour la section de fonctionnement et à la somme de 129 841 € pour la section d'investissement telles que détaillées en annexe.

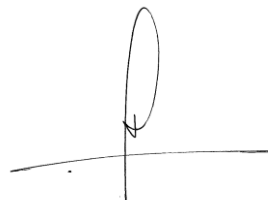
### **Application de la fongibilité des crédits**

Le président rappelle que l'instruction comptable et budgétaire M57 permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle autorise le Conseil syndical à déléguer au président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L. 5217-10-6 du CGCT). Dans ce cas, le président informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

**Le Conseil syndical,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**APPROUVE** le budget primitif 2026 s'équilibrant en recettes et dépenses à la somme de 269 905 € en fonctionnement et 129 841 € en investissement.

Le Président,



Alexandre NANCHI

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme  
Le président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération  
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le  
Affichée le*